



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-68927>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **26-68927**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département du Var

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22830001800113

Ville : TOULON

Code postal : 83076

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1846230>

Identifiant interne de la consultation : 20261488

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction de la commande publique

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Formulaire Dc1 : Lettre de candidature peut être remise au moyen du formulaire Dc1 à compléter (joint au dossier de consultation des entreprises ou équivalent) et en cas de groupement, habilitation du mandataire par les membres du groupement d'opérateurs économiques. Formulaire Dc2
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Chiffre d'affaires annuel général : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public sur les trois derniers exercices, Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité

économique et financière par tout autre document considéré comme approprié par l'acheteur.
Effectif moyen annuel : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Références sur des livraisons spécifiées : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 30/07/2026 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Collectivité territoriale

Critères d'attribution : Valeur technique : 35% Valeur Environnementale : 5% Prix : 60%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Acquisition de fournitures de petit outillage pour les services du Département du Var - Relance suite à déclaration sans suite

Code CPV principal - Descripteur principal : 44511000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Les fournitures porteront notamment sur : la fourniture d'outils à main pour la plomberie et assimilé, pour la maçonnerie et assimilé, pour divers corps d'état (hors matériels électrique et matériel de jardinage), pour ingrédients soudure et brasures pour accessoires et consommables. Le marché a fait l'objet d'une première publication suivant la procédure adaptée. Toutefois, conformément aux articles R 2185-1 et R 2185-2 du Code de la commande publique, cette première consultation a dû être déclarée sans suite pour motif d'intérêt général en raison d'erreurs dans les exigences techniques de certaines fournitures. Le marché est passé pour une durée de un an, à compter de la date de notification. Il est renouvelable 2 fois par période de un an, par reconduction expresse, la durée totale du marché ne pouvant excéder 3 ans. Le marché est un accord-cadre mixte mono- attributaire. Le montant minimum annuel est de 10 000 euro(s) HT. Le montant maximum annuel est de 55 000 euro(s) HT

Lieu principal d'exécution du marché : 390 Avenue des Lices 83076 - TOULON CEDEX

Durée du marché (en mois) : 12

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et 11007 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Jugement du critère Valeur technique (pondération 35%) : > Sous-critère 2.1: Organisation dédiée à l'exécution du marché (moyens humains et matériels affectés) noté sur 5 points > Sous-critère 2.2 : Méthodologie mise en place pour assurer les livraisons > Sous-critère 2.2.1: Méthodologie mise en place suite à la réception d'un bon de commande - noté 10 points > Sous-critère 2.2.2: Méthodologie mise en place suite à la réception d'un marché subséquent - noté sur 5 points > Sous-critère 2.3: Organisation du service après-vente (SAV) noté sur 10 points > Sous-critère 2.4: Fourniture de statistiques durant l'exécution du marché et reporting noté sur 5 points. La consultation est lancée suivant la procédure adaptée visée aux articles R.2123-1.1 °, art. R. 2123-4 et R. 2123-5 du CCP. Les variantes ne sont pas autorisées. Les critères sont énoncés à l'article 4.2 du Règlement de la consultation. Le marché public sera attribué après négociation avec l'ensemble des

candidats. Néanmoins, l'acheteur se réserve le droit de ne pas négocier, dans ce cas, le marché public sera attribué sur la base des offres initiales sans négociation. Des clauses de réexamens sont prévues à l'article 11.1 du Cahier des Clauses Particulières valant Acte d'Engagement

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/07/2026